

TRIBUNE

Pour un arrêt du déploiement de centrales photovoltaïques en milieux naturels

Article réservé aux abonnés

La biodiversité dossier ▼

Raser des forêts, artificialiser des prairies ou encore détruire des zones humides pour installer des centrales photovoltaïques représente une décarbonation aveugle et acte l'échec de la lutte contre le péril climatique, dénonce un collectif de scientifiques et d'artistes dont Emily Loizeau et Bruno Solo.



En 2023, centrale solaire photovoltaïque de La Tieule (Lozère) avec près de 35 000 panneaux photovoltaïques pour une puissance installée de 15 Mwc (mégawatt-crête) sur 18 ha. (Antoine Berlioz/Hans Lucas. AFP)

par L'Association nationale pour la biodiversité (ANB) et le Groupe national de surveillance des arbres (GNSA)

publié le 5 novembre 2024 à 17h24

La COP 16 concernant la conservation de la biodiversité mondiale était organisée en Colombie par l'ONU et s'est achevée le 1er novembre 2024. La tendance reste irrémédiablement la même : pied au plancher vers le scénario du pire !

A lire aussi

En Gironde, l'ombre grandit sur le futur mégaparc photovoltaïque Horizeo

Economie 15 août 2024

En France, les mesures prises sont-elles plus adaptées qu'ailleurs ? Manifestement non, comme l'illustre le sujet du développement de centrales industrielles photovoltaïques dans des milieux naturels. Le Conseil national de la protection de la nature (CNP) a rendu, à ce titre fin août, un rapport étayé (et indépendant). Dans ce [document](#) argumenté et factuel, les scientifiques du CNPN ont montré que raser des forêts, artificialiser des prairies ou détruire des zones humides pour implanter des centrales photovoltaïques, est une mal-atténuation. Une décarbonation aveugle qui acte l'échec de la lutte contre le péril climatique.

Or, l'industrie du photovoltaïque projette de détruire plus de 150 000 hectares d'espaces naturels et les paysages qu'ils constituent d'ici à vingt-cinq ans, alors que, comme l'explique le CNPN, le potentiel des zones anthropisées (toitures de hangars, toits-terrasses et ombrières) est largement suffisant pour satisfaire les besoins sans artificialiser davantage.

Ce même conseil insiste sur l'axe de sobriété structurelle à peine entamé en France, qui vise à réduire la demande globale d'énergie. Or, dans les faits, la dimension «sobriété» est absente de la politique du gouvernement, sacrifiant ainsi la préservation du non-humain.

Le casse du siècle

Comme l'ont souligné conjointement le [Giec](#) et la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), il est vital de limiter le réchauffement climatique et de protéger la biodiversité. Cependant, certains industriels méprisent la biodiversité et réalisent le casse du siècle. L'enjeu financier impliquant certaines grandes multinationales dépasse les 500 milliards d'euros en France sur les trente prochaines années. Les appétits sont donc féroces et les communes, pour beaucoup financièrement exsangues, qui louent leurs parcelles, sont des proies faciles pour ces marchands de soleil. Ceci d'autant plus que, partout en France, ces projets industriels bénéficient d'une stupéfiante complaisance des services de l'Etat. Pour autant, il ne s'agit pas ici de s'opposer à la décarbonation, mais d'avoir une approche systémique pour que l'action pour le climat se fasse avec la préservation de la biodiversité et non contre elle.

L'Académie des sciences nous alerte sur le fait que les forêts françaises ont perdu en dix ans 50 % de leur capacité à capter le dioxyde de carbone, et l'inventaire forestier national 2024 s'alarme d'un doublement de la mortalité des arbres en dix ans sur le sol français. Les experts internationaux craignent d'ailleurs un point de bascule imminent au niveau mondial pour les puits de carbone.

Selon une récente étude, les scientifiques observent à présent la perte de branches entières de «l'arbre de la vie» et le déclin catastrophique de 73 % des populations mondiales d'espèces sauvages en seulement cinquante ans révèle un «système en péril». Le rapport avertit que certaines parties de notre planète s'approchent de points de bascule dangereux sous l'effet conjugué de l'effondrement de la biodiversité et du changement climatique, ce qui fait peser de graves menaces sur l'humanité.

La cause principale est, étude après étude, toujours parfaitement identifiée : la destruction méthodique et à échelle industrielle des habitats de la vie sauvage. L'ensemble de la communauté scientifique tire, à ce sujet, encore et encore la sonnette d'alarme : cet effondrement de la biodiversité nous entraîne vers l'abîme.

En dépit de cette accélération criminelle voulue par les industriels de ce secteur, il est aussi urgent que vital de refuser que leur soit livré ce patrimoine commun. Alors que les alternatives existent, nous devons stopper immédiatement tous les projets industriels photovoltaïques en milieux naturels. En effet, prétendre répondre au défi climatique en accélérant l'extinction massive d'une biodiversité déjà à genoux est la promesse d'un suicide collectif.

Nous, signataires de cette tribune, soucieux de la préservation stricte et impérieuse de la biodiversité, mais également conscients des enjeux liés à la décarbonation, demandons un arrêt immédiat du déploiement des centrales industrielles photovoltaïques en milieux naturels.

Parmi les premiers signataires : Valérie Masson Delmotte Climatologue, **Yamina Saheb** Chercheure, autrice du volet III du 6ème rapport du GIEC, **Vincent Munier** Photographe-cinéaste, **Christophe Cassou** Climatologue, directeur de recherche du CNRS, auteur principal du 6e rapport du GIEC, **Wolfgang Cramer** Directeur de recherche CNRS, **Frah Charon** Leader du groupe Shaka Ponk, **Guy Bennaroche**, Sénateur, **Marie Pochon**, Députée de la Drôme, **Benoît Biteau** Agronome, député Charente-Maritime, **Cyril Dion** Auteur réalisateur, **Dominique Bourg** Professeur honoraire de l'Université de Lausanne, **Pablo Servigne** Auteur, **Mathieu Vidard** Producteur-France Inter, **Camille Dalmais** Chanteuse-musicienne, **Aymeric Caron** Député de Paris, **Francis Hallé** Botaniste, **Henri Michaud** Botaniste, **Xavier Mathieu** Comedien, **Bruno Solo** Artiste, **Emily Loizeau** Artiste, chanteuse auteure compositrice, **Philippe Grandcolas** Directeur de recherche au CNRS, **Pierre Rigaux** Naturaliste-Auteur, **Delphine Batho** Députée des Deux-Sèvres, **Claire Nouvian** Activiste, **Pierre-Emmanuel Barré** Humoriste), **Glédré**, Artiste...